

**Date Convocation : 16/04/2019**

**Présents** : MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, Mauricette ALETRU, BLONDET Sylvie, LECONTE Margaret, BEULQUE Florence, GRELAUD Elodie.

**Absents-Excusés** : BLANCHARD Sandrine qui donne pouvoir à MARQUIS Joseph  
DEBAECKER Emmanuel qui donne pouvoir à OUVRART Marie-Christine  
GABORIT Jonathan qui donne pouvoir à BLONDET Sylvie  
SAMPOUX Daniel qui donne pouvoir à BASSAND Denis

**Secrétaire de Séance** : OUVRART Marie-Christine

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 18 mars 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 18 mars 2019.

Le cabinet d'Architectes frênesis qui a été retenu pour la rénovation de la salle des fêtes vient présenter les dernières avancées du projet afin de finaliser le dépôt du permis de construire.

Monsieur Bernard FILLON informe le Conseil qu'il travaille actuellement sur la mise en place de pancartes informatives destinées à être implantées sur la Tour et les halles de la Place du 8 mai afin de faire découvrir aux visiteurs l'histoire de ce lieu.

### DELIBERATIONS

#### **DELIBERATION MODIFICATIVE SUR LA FORMATION DU GROUPE DE TRAVAIL INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES : AJOUT DE DEUX MEMBRES.**

Monsieur Denis BASSAND présente les modifications à apporter à la délibération du 22 octobre 2018 sur la formation du groupe de travail. A savoir qu'il faudrait rajouter à ce groupe un agriculteur qui travaille sur le Gué mais qui n'habite pas la commune possédant des parcelles étendues : il est retenu Monsieur BAUDON Geoffroy qui habite à La Taillée et un propriétaire foncier sur la commune du Gué de Velluire : il est retenu Madame PAPIN Marie-Antoinette..

Le conseil, à l'unanimité, accepte l'ajout de ces deux nouveaux membres au groupe de travail déjà constitué.

#### **DELIBERATION DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la délibération prise le 22 octobre 2018 sur la dissolution du SIVU transport scolaire de la Région Sud-Ouest de Fontenay le Comte ne concorde pas avec celle prise par le comité syndical, il convient donc de prendre une nouvelle délibération afin que l'arrêté de dissolution soit enfin pris.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de prendre cette nouvelle délibération suivant le modèle envoyé par la Préfecture de la Vendée.

#### **DELIBERATION NOMINATION STAGIAIRE POSTE SECRETARIAT**

Suite à la démission de Madame VRIGNAUD au poste de secrétaire Générale des Services le 11 avril dernier, Monsieur le Maire propose de nommer Madame Chrystèle CHAVALARD au poste d'adjoint administratif stagiaire à partir du jeudi 25 avril 2019. Madame Stéphanie GILLET qui est responsable de la comptabilité à Vouillé-les-Marais viendra lui apporter un soutien comptable à raison de 6 heures/semaine à partir du mois de septembre 2019.

## **DIVERS**

### **Ouverture du poste de la Garderie pour la rentrée 2019**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une offre d'emploi a été déposée sur le site Cap territorial afin d'ouvrir le poste de la garderie pour la prochaine rentrée scolaire. La date limite de candidature est fixée au vendredi 10 mai 2019.

### **Subvention projet ENIR (équipement numérique)**

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Gabrielle COLARD, Directrice de l'Ecole Charles Perrault, a reçu le résultat de la commission ENIR (équipement numérique) pour le projet déposé : « écoles numériques innovantes et ruralité ». Celui-ci a été retenu et un financement à hauteur de 50% pour les VPI et ordinateurs sera accordé.

### **Rapport annuel 2018 station d'épuration**

Monsieur le Maire informe les conseillers du rapport annuel correspondant à la station d'épuration de la commune pour l'année 2018.

### **Planning permanence élections européennes dimanche 26 mai 2019**

Le tour unique des élections européennes sera le 26 mai prochain, un planning est établi fixant les heures de permanence des conseillers.

### **Location des barques et canoës saison 2019**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un gérant pour la saison touristique 2019 est recherché. Une cabane lui sera mise à disposition sur le port et un montant de location des barques et canoës de 500€ lui sera demandé pour la saison.

### **Proposition visite VENDEE TRI**

Monsieur le Maire informe le conseil que Trivalis propose des visites gratuites pour ceux qui souhaiteraient découvrir Vendée Tri.

### **Mise en place pylône Réseau 4G**

Monsieur Denis BASSAND lis le communiqué de presse reçu par Monsieur Pierre HENRIET, Député de la Vendée qui annonce la mise en place prochaine d'un pylône 4G destiné au Sud-Vendée pour couvrir les zones de La Taillée et du Gué-de-Velluire. Celui-ci sera construit dans un délai de 12 à 24 mois.

### **Mise à jour du site Internet de la commune et création d'une page Facebook**

Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise à jour du site Internet de la commune avec la présence du film réalisé et la création d'une page Facebook dédiée à la vie de la commune réalisée par Madame TEXIER Peggy dans le cadre de son contrat.

Site de la commune : <http://www.guedevelluire.fr/>

Page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/GuedeVelluire85770/>

La prochaine Commission espaces verts est fixée au samedi 4 mai 2019 à 9h30.

\* **Le prochain conseil municipal aura lieu le MARDI 28 MAI 2019 à 20h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 22h35.

La secrétaire,  
Marie Christine OUVRART